



1/ A Chédigny, le moindre petit interstice est planté de vivaces, d'arbustes, de grimpantes ou de rosiers. Cette profusion végétale crée un cadre de vie exceptionnel aux habitants. 2/ La commune est labellisée 'Roseraies d'Europe' et 'Jardin Remarquable', distinctions récompensant les 1 000 rosiers de la commune mais aussi la diversification variétale des plantes grimpantes : clématites, glycines, chèvrefeuilles, jasmins...

## Chédigny, le village jardin

En Indre-et-Loire, le village de Chédigny ne manque pas d'attirer les foules et les touristes de passage dans la vallée de la Loire. Et pour cause : avec plus de 1 000 rosiers et autres plantes grimpantes habillant les façades des habitations, le village est un véritable jardin où l'espace public a été valorisé suite à l'enfouissement des réseaux.

**B**ordée par la rivière de l'Indrois, la commune rurale de Chédigny qui compte 550 habitants a, depuis 20 ans, littéralement changé de visage. Auparavant, le bourg ne présentait pas de qualité paysagère ou patrimoniale particulière. La voiture faisait loi, les commerces périllicitaient un à un, les habitations s'installaient sur l'extérieur du village, le centre-bourg tombant alors en désuétude. "Il fallait redonner vie au cœur de village, et c'est finalement l'enfouissement des réseaux qui nous a permis de réaménager le bourg et de faire de Chédigny, le village jardin qu'il est aujourd'hui" raconte Pierre Louault, Maire de Chédigny.

### Et pourquoi pas végétaliser les trottoirs ?

En 2001, avec le soutien financier du Conseil départemental, de la région et de l'Europe, la commune de Chédigny entame des travaux d'enfouissement de ses réseaux. C'est à ce moment que les trottoirs commencent à se parer de plantes grimpantes.

"Mon épouse et moi sommes passionnés de jardins et de roses anciennes et, à l'époque, nous venions de visiter la cité de Grignan, dans la Drôme, où les pieds des remparts sont habillés de plantes grimpantes. C'est alors qu'est née l'idée d'enlever quelques pavés des trottoirs et d'y installer de la terre et les premières plantes grimpantes. Aussi, une déviation avait été mise en place durant les travaux et nous nous sommes rendus compte que nous pouvions la rendre permanente afin de délester le centre et de planter plus largement les espaces publics du cœur de village" raconte Pierre Louault. La commune s'est alors aidée de spécialistes, dont le rosériste André Eve, qui a apporté ses conseils avisés pour choisir des essences de rosiers adaptées au contexte. Elle a aussi fait appel à une paysagiste qui a établi un plan de plantation des premières vivaces et d'arbustes structurants comme des buis taillés en boule, des ifs en cône et d'autres espèces horticoles (*Hydrangea*, *Viburnum*...).

### Une végétalisation qui se perpétue

En 2004, après le réaménagement du bourg, Chédigny reçoit une 1<sup>ère</sup> fleur puis une deuxième l'année suivante. "Au fil des années nous avons continué à planter ici et là, sur les trottoirs ou encore sur la place de l'église réaménagée. La 3<sup>e</sup> fleur a été plus difficile à obtenir. Il y a 12 ans, on demandait encore un fleuissement en potées que nous avons alors déjà remplacé en vivaces de pleine-terre... Il ne faisait pas bon être en avance sur son temps !" s'amuse Pierre Louault. En 2010, Chédigny est répertorié 'Roseraies d'Europe' et reçoit finalement en 2012 sa 4<sup>e</sup> fleur. Ultime distinction, le village est classé un an plus tard 'Jardin Remarquable' récompensant les 1 000 rosiers de la commune mais aussi la diversification variétale des plantes grimpantes : clématites, glycines, chèvrefeuilles, jasmins... Pour Pierre Louault, "le fleuissement, c'est aussi les parfums". Au fur et à mesure, les choix de variétés de rosiers et, notamment des

porte-greffes, ont évolué afin de mieux s'adapter au sol, ici assez calcaire.

### La gestion du village-jardin

L'objectif a été atteint : redonner la rue aux habitants et tout cela dans une mixité d'usages entre voiture, vélo et piéton. La circulation dans le centre-bourg est désormais limitée aux riverains, des stationnements se trouvant en entrée de bourg pour les visiteurs. Une zone 30 a été créée sur le périmètre 'urbain' et une zone de rencontre (limitée à 20 km/h) a été instaurée dans les rues principales. En ce qui concerne l'entretien de ce patrimoine végétal, "l'idée de départ était que les habitants s'approprient les plantations. Malheureusement, il y a 20 ans, c'était peut-être un peu prématuré de penser cela. Les habitants arrachaient les vivaces, trouvant qu'elles ne fleurissaient pas assez et les remplaçaient par un fleuissement plus classique d'annuelles. Et puis la taille des rosiers, ce n'est pas évident ! J'ai alors formé l'employé communal à ces techniques. Nous



3/ Les pieds des murets et des façades de maison désormais végétalisés limitent les problèmes d'assainissement des habitations, le ciment et l'enrobé retenant bien plus l'humidité. 4/ Ce printemps, un nouveau jardin de curé va ouvrir ses portes dans l'enceinte du presbytère du village. Lieu de spiritualité, il est aussi un support pédagogique pour apprendre des techniques de jardinage.

continuons à embaucher et à former des personnes en contrats aidés. Cela prend forcément un peu plus de temps mais on s'y retrouve financièrement. Parfois, nous créons une équipe de 10 à 15 volontaires passionnés qui, après leur travail, entretiennent les vivaces et taillent les rosiers. C'est l'occasion de leur transmettre les bons gestes afin qui les reproduisent ensuite au pied de leurs façades. Les choses se sont faites au fur et à mesure, en testant puis en évoluant. Au départ, nous ne passions pas de conventions de servitude avec les particuliers lorsque l'on accrochait des câbles aux façades pour conduire les grimpantes et cela nous a valu des petits problèmes lors de changements de propriétaires. Désormais, nous en signons donc toujours une" raconte le Maire. Lorsqu'un habitant veut refaire sa façade, les grimpantes sont détachées puis rattachées, cela ne posant pas de problèmes particuliers avec la population. Les riverains sont en fait contents de l'habillement

des façades d'autant plus qu'il présente des avantages : il permet de conserver la fraîcheur des murs en été et ombrage les fenêtres. Il permet également, contrairement à ce que l'on croit, de réduire les problèmes d'assainissement des maisons. En effet, le ciment ou enrobé emprisonne bien plus l'humidité qu'une terre à l'air libre !

### Un investissement fructueux

S'occuper d'un patrimoine végétal comme celui de Chédigny prend bien sûr beaucoup d'attention. Mais cet investissement de temps et d'argent est en fait gagnant : "nous avons bouleversé l'économie locale. Il y a 30 ans, il y avait 35 agriculteurs et pas un emploi dans le tourisme alors qu'aujourd'hui, il y en a 38 équivalents temps plein. Chambres d'hôtes, restaurant gastronomique, boulangerie... les services et les commerces se sont développés faisant du tourisme la principale source d'activité. Cette valorisation des

espaces publics de la commune est aussi une véritable réappropriation du centre-bourg par la population. Depuis 4 ans, de jeunes couples arrivent et achètent de vieilles bâtisses qu'ils rénovent" confie Pierre Louault. Un festival de la rose a lieu chaque année et permet de valoriser ce patrimoine végétal et botanique. Il rencontre un franc succès en accueillant près de 15 000 personnes en un weekend. Organisé par une association, une contribution symbolique de 2 € est demandée à l'entrée et permet de financer la journée mais aussi des projets portés par la commune ! L'association a en effet subventionné la commune à hauteur de 30 000 € pour créer le nouveau jardin de curé qui a ouvert récemment.

### Un partage d'expérience

Aujourd'hui, la commune est très sollicitée par d'autres villes et villages de toute la France qui aimeraient tenter l'expérience

de végétaliser leurs trottoirs et leurs façades. Parmi d'autres, "en juin prochain, le CAUE de l'Ardèche organise un voyage à Chédigny avec 50 à 60 personnes de collectivités. Quand je vois comment certains rosiers sont taillés dans les grandes villes labellisées, je me dis que nous avons un vrai rôle à jouer, les jardiniers ne savent plus vraiment tailler les rosiers. Nous sommes d'ailleurs en train de monter un partenariat avec un organisme de formation pour réaliser des interventions au sein des services techniques de collectivités et qui aborderaient différents thèmes comme : Comment tailler ou palisser les rosiers ? Comment faire entrer la nature en ville ?" explique Pierre Louault, passionné par son sujet. Chédigny a donc réussi un beau pari, celui d'investir dans la végétalisation de ses trottoirs et espaces publics pour impulser une nouvelle dynamique économique et démographique dans ce village devenu jardin.

## EVALUATION DU JURY

L'équipe municipale n'a pas réalisé de démarche pour effacer les réseaux aériens et n'affiche pas d'ambition à ce sujet.

L'équipe municipale a engagé des travaux d'effacement de ses réseaux aériens et se donne les moyens de mobiliser les ressources nécessaires.

L'équipe municipale efface progressivement les réseaux aériens dans le cadre des travaux de réhabilitation et de rénovation.

L'effacement des réseaux est réalisé dans toute la commune.

## NIVEAU DU LABEL

Inexistant : 1 fleur

Initié : 2 fleurs

Réalisé : 3 et 4 fleurs

Conforté